

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

DISCOURS DE N. S. P. LE PAPE. — VIE DE SAINT IGNACE, fondateur de la compagnie de Jésus. — CHRONIQUES DIOCÉSAINES ET PROVINCIALES : L'église de Varennes ; arrivée des Canadiens à Lourdes ; les RR. PP. jésuites à Montréal ; le P. Bournigal, supérieure des oblats ; pèlerinage à Sainte-Anne de Beupré de l'Union St-Joseph de Sherbrooke ; l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, par M. J. C. Caisse. — RÈGLE DES FRANCISCAINS DU TIERE-ORDRE DIT SÈ-



### SOMMAIRE

CULIER, 2<sup>me</sup> partie (fin). ETRANGER : Dépêche de la comtesse de Chambord au général des Franciscains ; départ de Trappistes pour le Zoulouland ; solennelle adhésion au Saint-Père ; massacre en Chine ; mort de l'évêque de Namur ; La maladie de M. le comte de Chambord ; persécution contre deux cents prêtres du diocèse de Langres. — DEUX GUÉRISONS MIRACULEUSES A LA BONNE SAINTE-ANNE DE BEUPRÉ. — Décès de la semaine

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
2 cents

Permis d'imprimer : L. A. D. MARÉCHAL, V.-G.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 25.

**PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES**

Lundi, 30 juillet — Saint-André.  
Mercredi, 1er août — Bienheureux Alphonse.  
Vendredi, 3 " — Saint-Théodore.

---

**Dimanche, 29 Juillet — 11<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte — Solennité  
de sainte Anne — ornements blancs.**

---

**OFFICES EXTRAORDINAIRES**

*Cathédrale.* — Dimanche, 29 juillet, office pontifical à la messe et aux vêpres.

*Providence.* — Mardi, 31, Profession religieuse.

*Sœurs Marianites de Sainte-Croix (Saint-Laurent.)* — Lundi, 30 juillet, profession religieuse.

*Collège de Joliette.* — Mardi 31 clôture de la retraite annuelle des clercs de Saint-Viateur par la profession religieuse.

---

DISCOURS DE N. S. PÈRE LE PAPE.

---

L'*Ossevatore romano* du 3 juillet publie le texte du discours prononcé par Sa Sainteté, en réponse à l'adresse des maîtresses et des élèves du couvent du Sacré Cœur de la Trinité du Mont :

“ Depuis longtemps, Nous connaissons les sentiments d'attachement dévoué et de filial respect envers le Siège apostolique, qui sont traditionnels et si profondément enracinés dans les institutions dirigées par les religieuses du Sacré-Cœur. Néanmoins, il Nous est agréable, très chères filles, d'en recevoir de vous, aujourd'hui, de nouveaux témoignages. Il nous est agréable de voir réuni autour de Nous un aussi beau groupe de jeune filles qui, sous la protection du Sacré-Cœur, et grâce à la direction de si excellentes maîtresses, se forment au savoir, à la piété et à ces vertus qui sont leur plus bel ornement et leur secours le plus sûr dans les diverses époques de la vie.

“ Oh ! combien il est à désirer, de nos jours que le bienfait de l'éducation chrétienne s'étende largement aux jeunes filles, aussi bien à celles de la plus haute que de la plus humble condition sociale ! Dans les desseins de la Providence, la femme est destinée à être, pour la famille humaine, une aide très puissante en vue de faire le bien ; mais pour s'élever à une si haute fonction, il faut qu'une éducation saine et sage forme en temps opportun son esprit et son cœur. Formée d'après les principes de la religion catholique, laquelle seule lui a rendu ses vrais droits et l'a remplacée dans son poste d'honneur, la femme sera, dans la famille, la mère sagace, soutien et sécurité de la maison ; dans la société elle sera, par l'exemple, par la parole, par la charité bienfaisante et patiente, l'inspiratrice féconde des œuvres vertueuses et saintes. Au contraire, là où son éducation se sépare des enseignements de l'Évangile, la femme sera une occasion funeste de corruption et de ruine dans la famille, et, par la famille, dans la société.

“ Voilà pourquoi les fils des ténèbres veulent, à tout prix, que l'éducation des jeunes filles ne s'inspire plus et ne se conforme plus aux maximes et aux enseignements de la religion catholique, et qu'elle ne soit plus sujette à la maternelle vigilance de l'Église. Voilà pourquoi, par de larges et fallacieuses promesses, ils s'efforcent à exciter dans leurs âmes la vanité et à leur inspirer un sentiment d'indifférence pour la foi de Jésus-Christ, et d'aversion pour les lois saintes et sévères de sa morale.

“ Vous voyez par là, très chères filles, la grande importance de l'éducation chrétienne et le devoir très étroit qui vous incombe d'y être sérieusement attentives. Heureuses, vous qui avez la fortune d'être confiées à des directrices et à des maîtresses aussi habiles et aussi sûres que le sont les religieuses du Sacré-Cœur ;

heureuses serez-vous si vous savez en profiter pour votre grand avantage. Ayez toujours présent à vos esprits le bien considérable que chacune de vous peut faire et dans l'intérieur de la maison domestique et au dehors, et appliquez-vous, pendant ce temps d'études, à vous rendre capables de l'accomplir.

“ Appliquez-vous avec zèle aux études ; enrichissez votre esprit de toutes ces connaissances utiles que l'on réclame de vous et qui s'accordent avec votre condition. Mais qu'à cette instruction copieuse et saine soit toujours jointe l'éducation du cœur, la pratique d'une piété profonde et éclairée, l'acquisition des vertus et, par-dessus tout, la sainte crainte de Dieu. Aimez l'esprit de discipline, appliquez-vous constamment à vous vaincre vous-mêmes et à triompher des mauvais penchants de la nature. Et tout cela à la lumière de la foi, avec les grands secours et l'aide puissante que l'Eglise vous prépare, suivant l'exemple lumineux de vos maîtresses et des autres qui vous ont précédées dans cette belle lutte et en ont glorieusement cueilli la palme. Ainsi vous serez à couvert des tromperies et des embûches qui certainement vous attendent dans le monde, et vous aurez la douce consolation d'avoir travaillé à votre bien et à celui d'autrui.

“ Et afin que la grâce du Seigneur fortifie et féconde vos bons propos, Nous, du fond de Notre Cœur, Nous vous donnons une bénédiction toute spéciale, l'étendant à vos familles, à toutes les religieuses et à toutes les institutions du Sacré-Cœur.”

---

SAINT IGNACE DE LOYOLA, FONDATEUR DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

31 Juillet.

Ignace, né en Espagne, de Bertrand de Loyola et de Marie Saez de Balde, montra de bonne heure tant de belles qualités de l'esprit et du corps, qu'il devint l'idole de ses parents, à qui le Ciel avait donné une nombreuse famille de trois filles et de neuf garçons. Il fut envoyé à la cour, en qualité de page. Un génie élevé, une passion ardente pour la gloire, l'entraînaient dans le parti des armes ; mais malheureusement sa vie n'était pas chrétienne. Au siège de Pampelune, où il commandait, ayant eu la jambe cassée par un boulet de canon, il fut obligé de se rendre aux Français, qui le traitèrent noblement, et le firent porter au château de son père. Son mal le conduisit à la mort : il vit alors en songe saint Pierre s'approcher de lui et le guérir : il guérit en effet, et pendant les ennuis de la convalescence il lut, faute d'autres livres, *la Vie des Saints*, qui le convertit.

Ses premiers pas dans la voie de la pénitence furent des pas de géant. Il se ceignit les reins d'une chaîne de fer, prit pour habil-

lement un cilice et un sac, se réduisit à mendier de porte en porte à servir les malades dans les hôpitaux, à jeûner tous les jours au pain et à l'eau, à passer les nuits en oraison, et à châtier rudement son corps deux ou trois fois le jour. Une ferveur si rigoureuse ne resta pas sans récompense : la sainte Vierge lui apparut une nuit, tenant l'enfant Jésus entre ses bras et tout environnée de lumière. Il fit alors le pèlerinage de Mont-Serrat, passa la nuit devant l'image de Marie, suspendit son épée à son autel, se déclarant son chevalier et faisant vœu de chasteté, donna ses habits à un pauvre, prit une robe de toile, s'en alla tête et pieds nus à Manrèze, et s'enferma dans une affreuse caverne, où, au milieu des inventions de la plus cruelle pénitence, il composa son admirable livre des *Exercices spirituels*.

Sa piété le portant à visiter les saints Lieux, Ignace s'embarqua pour la Palestine. Son dessein était d'y travailler à la conversion des Musulmans ; mais, sa dévotion satisfaite, il fut obligé de revenir en Europe. Arrivé à Barcelone, il se mit à étudier le latin, à l'âge de 33 ans ; il vint ensuite à l'université d'Alcala, puis à celle de Salamanque, et enfin à celle de Paris, où il acheva son cours d'études avec honneur, sans avoir cessé nulle part de travailler à la conversion des âmes, en menant sa vie pénitente.

Ce fut alors que Dieu lui fit connaître distinctement qu'il l'avait choisi pour être le père d'un nouvel ordre d'apôtres. Le premier de ses disciples fut Pierre Le Fèvre, le second François Xavier. Quatre autres les suivirent bientôt, c'étaient Jacques Laynez, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla et Simon Rodriguez. L'an 1534, le jour solennel de l'Assomption, dans l'église de Montmartre, ils s'engagèrent tous les sept, par vœu, à renoncer à tout, pour se livrer à l'unique volonté de Dieu, qui leur serait manifestée par le Souverain Pontife. Après un court voyage en Espagne, et l'accession de trois nouveaux sujets, ils partirent pour Rome, où Paul III les détourna du voyage de Jérusalem, et les autorisa à recevoir la prêtrise.

Ils revinrent à Venise où ils furent ordonnés, et où ils convinrent d'un genre de vie uniforme. Loger dans les hôpitaux, vivre d'aumônes, enseigner le cathéchisme aux enfants, combattre les hérétiques et le dérèglement des mœurs, tel fut le plan de la nouvelle société, qui devait prendre le nom de *Compagnie de Jésus*. Cette institution, dans laquelle aux trois vœux ordinaires on en ajoutait un quatrième, celui d'être toujours à la disposition du vicaire de Jésus-Christ pour toute espèce de bonnes œuvres, fut approuvée à Rome, en 1540. Ignace en fut, d'une voix unanime, malgré ses objections, ses prières et ses larmes, élu général, et en moins de deux ans, ses disciples étaient connus et admirés dans le monde entier. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, les appelèrent à l'envi, et l'Europe dut bientôt les céder à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique. Rodriguez alla en Portugal, Le Fèvre en Espagne ; Salmeron et Broüet volèrent en

Irlande, et Le Jay en Allemagne combattre l'hérésie ; Xavier s'élança vers les Indes et le Japon ; Nugnez et Gonzalez passèrent au Maroc d'autres au Congo, en Ethiopie, et dans l'Amérique méridionale. Schismatiques, hérétiques, païens, tout plia devant ces nouveaux soldats de l'Eglise, animés de l'esprit et du zèle des apôtres. Le comble fut mis à la réputation de la compagnie, quand ses théologiens parurent au grand concile de Trente.

Ignace composa, lui, les constitutions de son ordre avec une sagesse consommée ; ce qui ne l'empêcha point de se livrer à l'élan de son zèle, à Rome, pour la conversion des pécheurs. Plusieurs volumes ne suffiraient pas à raconter les œuvres merveilleuses de cet homme extraordinaire. En vain, dans son humilité, essayait-il à diverses reprises, de se décharger du fardeau de son généralat, jamais il ne put y réussir : Dieu seul pouvait lui accorder le repos : mais auparavant il lui réservait la joie de voir se jeter à ses pieds, comme un de ses enfants, l'illustre duc de Gandie, François de Borgia. L'œuvre du saint était accomplie ; sa santé, usée par tant de travaux et de pénitences, s'affaiblissait de jour en jour, et il connut que sa dernière heure était proche. Elle arriva le 31 juillet 1556 ; il avait 65 ans ; il en comptait 35 depuis sa conversion, et 16 depuis la fondation de son institut, qu'il eut la consolation de voir, avant sa mort, répandu par tout l'univers, divisé en 12 provinces, renfermant plus de 100 collèges, et couronné de la gloire du martyr.

On enterra les restes du saint dans l'église des Jésuites, à Rome ; en 1587, on le transporta au *Gesù*. Le serviteur de Dieu fut béatifié, en 1609, par Paul V, et canonisé, en 1622, par Grégoire XV. En 1637, on mit ses reliques dans une chapelle qui lui fut dédiée, où elles reposent, sous l'autel, dans une urne de bronze doré, enrichie de pierres précieuses. Cette chapelle est d'une magnificence inouïe : la statue du saint, ornée de pierreries, est tout en argent et de grandeur naturelle.

Saint-Roch possède un de ses ossements. Barcelone, en Espagne, conserve un de ces cilices. Toutes les maisons de l'ordre ont le bonheur d'avoir une parcelle de ses reliques.

RÉFLEXION.—Quand une âme se donne vraiment à Dieu, que de bien ne peut-elle pas produire ? Lisons souvent la vie des saints, et demandons à Dieu la grâce de les imiter.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

---

### LA VIEILLE ÉGLISE DE VARENNES ET LA CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Jeudi dernier a eu lieu à Varennes une touchante cérémonie religieuse pour célébrer la fête de Sainte-Anne qui est une fête d'obligation pour la paroisse. Les paroissiens l'ont toujours célébrée

avec une grande pompe, mais jeudi la fête était encore plus solennelle et plus imposante car c'était le dernier jour où les offices devaient être célébrés, dans la vieille église dont nous avons annoncé la prochaine démolition.

Depuis les premiers temps de la colonisation une église existe sur l'emplacement de l'église actuelle. Bâtie d'abord en bois en 1693, elle fut quelques temps après rebâtie en pierre et enfin en 1780, par les soins de M. Duburan, curé de Varennes, reconstruite telle qu'elle existe aujourd'hui, elle a donc 103 ans.

La dévotion à Sainte-Anne a commencé avec la paroisse et cette dévotion s'explique tout naturellement quand on se rappelle que les premiers colons furent des marins Bretons qui, de tout temps, ont eu une dévotion si profonde et si vive pour Sainte-Anne.

De nombreux faits miraculeux, de nombreuses guérisons ont été accomplis à Varennes qui devint bientôt un lieu de pèlerinage très fréquenté. Ces miracles, ces guérisons commencèrent surtout, il y a environ un siècle et demi, quand un curé dont le nom n'a pas été conservé, rapporta d'Europe un tableau représentant Sainte-Anne instruisant la très Sainte-Vierge. Ce tableau, placé dans une petite chapelle, spécialement consacrée à la vénération de Sainte-Anne, opéra un grand nombre de guérisons miraculeuses ; les *Ex-voto*, qui y foisonnent, en font foi. Aussi les paroissiens, en reconnaissance des miracles opérés par ce tableau, adressèrent-ils à l'Evêque une requête pour le prier de demander au Saint-Père de vouloir bien couronner le tableau miraculeux. Avant d'accorder cette faveur le Saint-Père fit faire une enquête sur ces faits merveilleux et c'est seulement après que cette enquête eut prouvé, par des témoignages irrécusables, l'authenticité des miracles que le Saint-Père permit le couronnement du tableau par un rescrit de 1842. rescrit, qui, en même temps, faisait de la fête de sainte Anne une fête d'obligation pour la paroisse de Varennes.

Ce tableau miraculeux est regardé par les paroissiens de Varennes comme leur sauvegarde, comme leur défenseur. Lorsque des calamités publiques, des sécheresses excessives frappent le pays, on promène en procession le tableau miraculeux et toujours ces calamités cessent. Les habitants sont tellement sûrs de la puissance bienfaisante du tableau que si on le fait sortir pour demander la pluie, ils viennent armés d'un parapluie et " toujours, nous disait un ancien du pays, nous sommes obligés de nous en servir avant la fin de la procession."

La chapelle où se trouve placé le tableau miraculeux est un joli petit monument, où les béquilles, les cannes, les lunettes déposées en *Ex-voto* abondent ; de touchantes dédicaces racontent les grâces, les guérisons obtenues par l'intercession de Sainte-Anne ; cette chapelle se trouve à environ un quart de mille de l'église paroissiale.

Cette église, de style gothique, a eu longtemps la réputation d'être la plus belle du pays. Les habitants de Varennes étaient

très fiers de leur église, aussi veulent-ils que celle qui va la remplacer soit très belle.

La nouvelle église coûtera avec l'ameublement environ cent mille piastres ; elle aura la forme d'une croix latine ; sa longueur sera de 172 pieds et sa largeur de 113 pieds dans les transepts et 68 pieds dans le reste de l'église. Elle sera surmontée de deux tours avec flèches de 176 pieds de haut. L'extérieur sera en pierre de taille et en pierre à bosse. La sacristie aura deux étages, avec transepts et 42 pieds de long sur 40 de large. La couverture sera en tôle galvanisée. Les architectes sont MM. Perrault et Ménard de Montréal et les entrepreneurs MM. Martineau et Fauteux.

La cérémonie de jeudi a commencé par une grande messe solennelle avec sermon. Dans l'après-midi ont eu lieu les Vêpres, après lesquelles tous les assistants se sont rendus en procession à la chapelle de Sainte-Anne. Un grand nombre de prêtres assistaient à cette solennité ; ils étaient venus aider le digne curé de Varennes qui n'aurait pu suffire à entendre les confessions de ses nombreux paroissiens qui ont voulu recevoir une dernière fois la sainte communion dans cette vieille église qu'ils aimaient tant.

Nous n'avons pas voulu laisser disparaître ce vieux monument du passé sans lui donner la place qu'il mérite dans la *Semaine religieuse*.

---

L'*Etendard* annonce que, d'après une dépêche privée dont il a eu communication, les pèlerins Canadiens ont du arriver à Tours dimanche dernier et à Lourdes mardi matin.

La congrégation de l'Immaculée Conception de la paroisse Saint-Jacques, s'est réunie mardi à 6½ heures, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, pour s'y unir d'intention à leurs confrères en pèlerinage.

---

Le 15 du courant une charmante fête religieuse réunissait dans l'église de Sainte-Sophie de l'Evrard les bienfaiteurs de l'église de cette paroisse. Le curé, M. Lussier, officia et M. Baril, directeur du grand séminaire des Trois-Rivières, prêcha à la messe et aux vêpres qui furent suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

---

Dimanche, 15 a eu lieu à Joliette à l'issue des vêpres la bénédiction d'un calvaire érigé dans le cimetière.

Le R. Père Ducharme, directeur du collège était le prédicateur.

#### LES REVE. PÈRES JÉSUITES A MONTRÉAL.

Dès 1611 les Pères Jésuites vinrent en Acadie s'associer aux premiers défricheurs de la Nouvelle-France, en 1625 ils débarquent au pied du rocher encore solitaire de Champlain, et en 1635 ils



jetent les fondements d'un collège à Québec. En 1642, le Père Barthélemi Vimont, au nom de la *Nouvelle société de Notre-Dame* bénit les fondements de la future cité de Ville-Marie dont les Pères Jésuites furent les seuls pasteurs jusqu'en 1657, époque de l'arrivée des Messieurs de Saint-Sulpice. Les Pères retournèrent alors évangéliser les pauvres sauvages ; mais ils revinrent à Montréal en 1692 au moment où les dangers encourus par les colons nécessitaient des secours spirituels plus nombreux. Ils bâtirent alors, sur le terrain occupé actuellement par le champ de Mars, le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville, une chapelle et un couvent

A partir de 1773 les derniers restes de la compagnie supprimée s'éteignèrent les uns après les autres, le Père Well, le dernier Jésuite de Montréal en 1791 et le Père Cazot, le dernier de Québec en 1880.

Plusieurs Pères moururent en Canada martyrs de leur foi ou de leur zèle apostolique.

Quarante ans plus tard les Jésuites reparaisent en Canada ; le Père Chazelle, recteur du collège Sainte-Marie, au Kentucky, est appelé par le supérieur de Saint-Sulpice pour prêcher une retraite pastorale au clergé du diocèse. Puis en 1841, Mgr Bourget alors à Rome, adressa une supplique au général des Jésuites pour lui demander d'envoyer des Pères en Canada. En conséquence de cette supplique, le 31 mai 1842, les Pères *Chazelle, Martin, Tellier, Luisset, Hanipaux et du Ranquet* arrivèrent à Montréal.

Monseigneur Bourget leur fit un accueil chaleureux et leur donna une généreuse hospitalité à l'évêché.

L'année suivante (1843) l'Honorable Charles-Séraphin Rodier mit à leur disposition la moitié de sa propre maison pour servir de noviciat ; ils y restèrent jusqu'en 1851.

Bientôt la population intelligente demanda aux Pères Jésuites d'ouvrir un collège à Montréal.

Ce collège fut commencé en 1847 et achevé seulement en 1851 ; mais dès le 20 septembre 1848 les classes s'ouvrirent dans un local en bois, au coin des rues Dorchester et St-Alexandre.

Dès la première année le nombre des élèves fut de 65 ; en 1850 il était de 124 ; en 1860, de 249, et en 1870, de 336.

Le collège, appelé collège Sainte-Marie, est bâti en pierres de taille ; il a 225 pieds de long et en moyenne 50 de large et 60 de hauteur.

“ Le cours d'études, dans lequel l'Instruction Religieuse tient le premier rang, se divise en deux sections : le *Cours Classique* et le *Cours de Commerce*.

“ LE COURS CLASSIQUE, enseigné spécialement en français, embrasse l'étude approfondie des *Langues et Littérature latine, grecque, française et anglaise, des Mathématiques pures et appliquées, de l'Histoire et de la Géographie, de la Philosophie et des Sciences naturelles*, en un mot, de tout ce qui prépare aux carrières libérales.

“ Il est divisé en huit classes : ÉLÉMENTS LATINS, SYNTAXE, MÉ-

THODE, VERSIFICATION, BELLES-LETTRES, RHETORIQUE, 1ère et 2e ANNÉE DE PHILOSOPHIE.

“ LE COURS DE COMMERCE, enseigné spécialement en anglais, embrasse les *Langues et Littérature anglaise et française, les Mathématiques* et autres branches mentionnées ci-dessus, et de plus la *Tenue des Livres*, et tout ce qui prépare aux carrières commerciales et industrielles.

“ Il est divisé en quatre classes : GRAMMAIRE, LITTÉRATURE, RHÉTORIQUE et PHILOSOPHIE.

“ Il y a en outre des Classes Élémentaires et Préparatoires pour les élèves trop peu avancés pour l'un et pour l'autre cours.”

Pendant l'année scolaire qui vient d'expirer, le collège Sainte-Marie a compté 330 élèves, dont 190 pensionnaires. Le R. P. Recteur a dû, faute de place, refuser de nombreuses demandes d'admission.

L'instruction donnée au collège Sainte-Marie, est cette instruction foncièrement religieuse, très savante, très approfondie qui a fait des Pères Jésuites les premiers professeurs du monde entier. Les succès si répétés et si nombreux, obtenus par leurs élèves dans les divers examens sont la meilleure preuve de l'excellence de leur méthode pédagogique. Aussi les élèves affluent-ils dans leurs maisons d'éducation et abandonnent, comme par exemple en France, les écoles universitaires. N'est-ce pas dans cette supériorité de l'éducation donnée par les Jésuites qu'on peut trouver le vrai motif des décrets d'expulsion dont les Pères ont été frappés en France ? Nous pouvons hardiment émettre cette opinion car c'est celle d'un vieux républicain, d'un vieil universitaire, M. Jules Simon.

La communauté de Montréal se compose de 50 membres dont 20 Pères prêtres, une quinzaine de scholastiques, employés à l'enseignement et à la surveillance et des frères coadjuteurs destinés aux travaux manuels.

L'établissement des Jésuites à Montréal a été complété en 1864 par la construction d'une grande et belle église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, et conçue en imitation du plan du *Gésu* à Rome.

Bénie et ouverte au culte le 3 décembre 1865, l'église du Jésus n'a cessé depuis lors d'être fréquenté par des foules pieuses, qui viennent y prier et entendre la parole de Dieu.

On y prêche les dimanches et fêtes deux fois en français (à la grand'messe et à l'archiconfrérie) et deux fois en anglais (à la messe de 8 hrs. et à l'office du soir.)

Pendant la belle saison de nombreux visiteurs s'y succèdent à toute heure du jour, et tous en emportent un excellent souvenir et proclament le *Jésus* de Montréal un des plus beaux édifices religieux de l'Amérique du Nord.

---

Le R. P. Bournigal, O. M. I., qui résidait à Lewiston, remplace, comme supérieur de la congrégation des Oblats de Saint-Sauveur, le R. P. Tortel.

La mère Sainte-Scholastique vient de mourir au couvent des Dames Ursulines de Québec. Elle était âgée de 77 ans et religieuse depuis 52 ans.

Le 4 juillet a eu lieu la distribution des prix au couvent des Ursulines du lac Saint-Jean.

Sa Grandeur Mgr Dominique Racine y assistait. Le couvent est très prospère. Il y a déjà 20 pensionnaires dont deux petites sauvagesses.

La plus jeune de ces petites filles, ayant obtenu un congé, n'a pas voulu demeurer plus d'une journée chez ses parents, car elle craignait que sa tante (les élèves appellent ainsi les sœurs) ne s'ennuyât trop d'elle.

La première sœur converse de cet endroit a pris l'habit le même jour et a choisi le nom de sœur Saint-Dominique.

Le pèlerinage de la confrérie Saint-Vincent de Paul et de la société de l'Union Saint-Joseph de Sherbrooke à Sainte-Anne de Beupré a eu lieu lundi dernier, sous la direction de M. l'abbé Chalifoux, chapelain de ces deux associations.

Sa Grandeur Mgr O'Brien a fait, dimanche, 15 courant, dans la cathédrale d'Halifax, l'ordination de M. Alphonse B. Parker.

M. l'abbé Parker avait étudié pendant cinq ans au Séminaire de Montréal.

## BIBLIOGRAPHIE.

### L'INSTITUT DES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES

PAR

M. L'ABBÉ J. C. CAISSE.

Dans notre numéro du 31 mars dernier nous avons publié une étude forcément très écourtée, sur l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Nous démontrions les excellents résultats de l'enseignement, donné par les Frères, en citant les chiffres officiels des bourses qu'il avaient obtenu dans les différents concours en France depuis 1858.—sur 2041 bourses ils en ont obtenu 1547—; après avoir indiqué que l'origine de cet Institut est française et que son fondateur est français nous disions que les Frères sont répandus dans le monde entier et nous terminions en parlant de l'héroïsme des Frères pendant la sanglante guerre de 1870.

Aujourd'hui nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs un livre remarquable sur l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Un écrivain compétent, M. l'abbé J. C. Caisse, vient d'approfondir toutes les questions, que nous n'avions pu qu'indiquer, se rattachant à ce célèbre Institut.

Son livre se recommande non seulement à ceux qui voudront connaître l'histoire des Frères depuis leur fondation en 1690 par le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle jusqu'à nos jours, leurs progrès, leurs développements dans le monde ; mais aussi à tous ceux qui voudront se faire une idée nette et précise des méthodes de l'enseignement primaire ; car le livre de M. J. C. Caisse contient un exposé très complet des diverses méthodes d'enseignements : méthodes *mutuelles*, *mixtes*, *simultanées*.

M. Caisse fait parfaitement ressortir le génie pédagogique du bienheureux de la Salle qui en 1698 faisait enseigner dans son école normale le catéchisme, la lecture, l'écriture (comprenant l'orthographe et la grammaire) l'aréthmétique, le système des poids et mesures et le chant d'église. Programme qui, ainsi que le fait remarquer M. Caisse, est tout simplement celui qui près d'un siècle et demi plus tard, composera la partie obligatoire de l'enseignement des écoles primaires dans la loi du 28 juin 1833. ”

Après avoir fait l'historique de l'Institut jusqu'à nos jours et avoir prouvé toutes ses assertions par les témoignages des inspecteurs de l'Université, des écrivains les moins suspects de cléricisme, M. Caisse raconte l'héroïque conduite des Frères pendant la guerre Franco-Prussienne, héroïque conduite qui fut récompensée par le prix que leur décerna l'Académie française, comme au plus bel acte de patriotisme. Tout le monde voudra lire ces pages émouvantes, où sont racontés les traits d'héroïsme de ces humbles Frères qui marchaient à la mort avec un calme qui excitait l'admiration des plus vieux soldats.

Après avoir montré les Frères en France et en Europe, M. Caisse les montre au Canada où ils arrivèrent en 1837. Au Canada, comme dans l'ancien monde l'enseignement des Frères a été reconnu excellent, M. Caisse cite l'opinion des hommes les plus compétents qui tous ont rendu ce témoignage ; c'est d'abord le Dr Meilleur, le surintendant de l'instruction publique, dont le nom et les services sont peut-être un peu trop oubliés aujourd'hui, qui déclare que “ les Frères sont des instituteurs expérimentés qui peuvent le mieux répondre au besoin et diriger les écoles pour le plus grand bien de toutes les classes de la société ” ; puis l'Hon. M. Chauveau, puis MM. McLelan, Crépaut, Tétreault, Archambault, Bardy, Glashan, Harrington.

Dans la troisième partie de son ouvrage, M. Caisse traite de *l'importance de l'éducation chrétienne* et du *Recrutement des vocations religieuses*. Il suffit d'indiquer ces deux sujets pour que le lecteur en comprenne l'importance et désire suivre M. Caisse dans les intéressants développements qu'il leur donne.

Bien à regret nous devons nous arrêter dans l'étude de ce livre ;

nous en avons dit assez pour faire comprendre sa valeur et son utilité.

---

REGLÉ DES FRANCISCAINS DU TIERS ORDRE DIT SÉCULIER.

---

INDEX DES INDULGENCES ET DES PRIVILÈGES.

CHAPITRE I

*Des indulgences plénières.*

Tous tertiaires de l'un et de l'autre sexe, après s'être confessés de leurs péchés, suivant l'usage chrétien, et avoir reçu la sainte Eucharistie, pourront gagner l'indulgence plénière aux jours et conditions ci-dessous déterminés :

I. Le jour de leur entrée.

II. Le jour où ils font leur première profession dans l'Ordre.

III. Le jour où les tertiaires se réunissent en assemblée mensuelle ou *conférence*, pourvu qu'ils visitent une église ou un sanctuaire quelconque, et y prient pour le bien de l'Eglise.

IV. Le 4 octobre, fête de la naissance de saint François; le 12 août, fête de la naissance de sainte Claire; le 2 août, fête de Marie, reine des anges, pour la basilique qui lui est dédiée; et de même chaque jour où sont célébrés des anniversaires des saints dans les églises où sont établies des associations, pourvu qu'ils aient visité ces églises dans un but pieux et qu'ils aient prié pour le bien de l'Eglise.

V. Une fois par mois, au choix de chacun, à la condition de visiter avec piété une église ou un sanctuaire public et d'y prier quelque temps aux intentions du souverain Pontife.

VI. Toutes les fois que, dans un but de perfection, ils se seront, pendant huit jours consécutifs, adonnés à la retraite pour s'y consacrer à de pieuses méditations.

VII. A l'heure de la mort, s'ils invoquent le saint nom salutaire de Jésus, ou si, ne pouvant parler, ils l'implorent en esprit. Ils bénéficieront de la même faveur si, ne pouvant se confesser ni communier, ils ont un sincère regret de leurs fautes.

VIII. Deux fois par an, ils recevront la bénédiction au nom du souverain Pontife, pourvu qu'ils aient fait une prière à son intention. A la même condition, il recevront l'absolution, c'est-à-dire la bené-

diction, aux jours ci-après désignés : I, à la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; II, en la solennité de la résurrection du Sauveur ; III, en la solennité de la Pentecôte ; IV, en la fête du très Saint-Cœur de Jésus ; V, en la solennité de la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie ; VI, le 19 mars, fête de saint Joseph son époux ; VII, le 17 septembre, fête des saints stigmates du B. père saint François ; VIII, le 25 août, fête de saint Louis, roi de France, patron des confrères du tiers ordre ; IX, le 19 novembre fête de sainte Elisabeth de Hongrie.

IX. De même une fois par mois, s'il récitent cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patris*, pour le salut de l'Eglise et une fois aux intentions du souverain Pontife, ils bénéficieront pour la remise de leurs péchés des mêmes droits que ceux qui font à Rome les stations ou qui visitent avec piété la Portioncule, ou à Compostelle le sanctuaire de l'apôtre saint Jacques.

X. Aux jours où les stations sont indiquées par le Missel romain, s'ils visitent une église ou un sanctuaire dans lequel est établie l'association et qu'ils y prient pour le bien de l'Eglise, ils jouiront à ces jours et dans ces mêmes temples ou sanctuaires de privilèges aussi étendus que ceux dont jouissent les habitants et les hôtes de Rome même.

## CHAPITRE II

### *Des indulgences partielles.*

I. Tous tertiaires de l'un et de l'autre sexe qui auront visité une église ou un sanctuaire où est établie une association du tiers ordre et y auront prié pour le salut de l'Eglise, le jour de la fête des SS. Stigmates du bienheureux saint François, ou l'un des jours des fêtes de saint Louis, roi de France, de sainte Elisabeth, reine de Portugal, de sainte Elisabeth de Hongrie, de sainte Marguerite de Cortone, ou l'un quelconque de douze autres jours à leur choix et que le préfet aura approuvés, gagneront une indulgence de sept ans et sept fois quarante jours.

II. Toutes les fois qu'ils auront assisté à la messe ou aux autres offices divins ou à des assemblées publiques ou privées d'associés, qu'ils auront donné l'hospitalité à un pauvre, qu'ils auront apaisé des querelles ou auront aidé à les apaiser, qu'ils auront assisté à une procession, qu'ils auront accompagné le très Saint-Sacrement ou, s'il ne peuvent l'accompagner, qu'ils auront récité au signal du son de la cloche l'oraison dominicale et la salutation angélique une seule fois ; toutes les fois qu'ils auront récité cinq fois la même oraison dominicale et la même salutation angélique pour le bien de l'Eglise ou pour les âmes des associés défunts, qu'ils auront relevé un homme mort, qu'ils auront ramené à son devoir celui qui s'en écartait, qu'ils auront enseigné à quelqu'un les préceptes divins et les autres choses nécessaires au salut, ou qu'ils auront fait quelque autre œuvre de charité dans ce genre, pour chacune

de ces choses, ils gagneront une indulgence de trois cents jours.

Les tertiaires ont la faculté, s'il le préfèrent, d'appliquer à l'expiation des fautes des défunts toutes et chacune de ces indulgences, soit plénière, soit partielle.

### CHAPITRE III

#### *Des privilèges.*

I. Il est permis aux prêtres faisant partie du tiers ordre, célébrant à n'importe quel autel, et trois jours de chaque semaine, d'appliquer le sacrifice, à moins qu'ils n'aient demandé pour un autre jour une semblable faculté d'appliquer.

II. Celui qui aura célébré à l'intention des associés défunts peut célébrer n'importe où pour le repos du défunt.

Et Nous voulons que toutes ces choses, et chacune d'elles, telles qu'elles sont ci-dessus décrétées, restent à perpétuité établies, confirmées et jugées, nonobstant toutes constitutions, lettres apostoliques, statuts, coutumes, privilèges et autres règles tant de Nous que de la chancellerie apostolique et toutes autres choses contraires. Qu'il ne soit donc permis à personne de violer en aucune façon ou en aucune de leurs parties Nos lettres apostoliques. Mais si quelqu'un avait l'audace de les attaquer en quelque sorte, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, le troisième jour des calendes de juin, la sixième année de Notre pontificat.

C. Card. SACCONI, prodataire.

Th. card. MERTEL.

---

### NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

---

ÉTATS-UNIS.—Une dépêche de Lowell (Mass.) annonce que le Rév. Père James McGrath, curé de l'Église de l'Immaculée Conception, à Lowell, est sur le point d'être nommé provincial des Pères Oblats pour les États-Unis. Le père McGrath est natif d'Irlande et il a demeuré au Canada et au Mexique avant d'aller résider à Lowell, où il habitera.

ITALIE.—On annonce de Rome, le 7 juillet, que Madame la comtesse de Chambord a adressé au général des Franciscains la dépêche suivante :

“ Mon mari est malade. Nous vous demandons les prières de tout l'ordre de Saint-François qui nous est si cher. ”

Le général a ordonné aussitôt des prières dans tous les couvents. Un *Triduum* solennel a commencé hier à l'église de l'*Ara Cœli*.

ANGLETERRE.—Le 9 juin, trente-quatre religieux Trappistes sont partis de Southampton (Angleterre) pour la ville de Natal (Afrique australe). Ils ont l'intention de s'établir dans le pays des Zoulous.

BRÉSIL.—On vient de s'occuper, dans la province de Parana (Amérique du Sud), d'une adresse solennelle d'adhésion au Souverain Pontife. Plus de cent mille catholiques y ont inscrit leurs noms.

Un journal du pays dit, à cette occasion : “ Courons à nos battières qui sont celles du *crucifié*. Unissons nos efforts pour donner de l'ardeur aux tièdes, à ces hommes qui placent au-dessus du Christ les intérêts de ce monde, et à qui pour cela Dieu demandera un compte sévère. ”

CHINE.—M. l'abbé Terasse, originaire du diocèse du Puy (France), vient d'être massacré avec quatorze catholiques, au Yunnan, province chinoise, voisine du Tonkin.

L'église a été brûlée et la mission saccagée de fond en comble.

BELGIQUE.—Une dépêche annonce la mort de Mgr Gravez, évêque de Namur.

FRANCE.—Par décrets en date du 3 juillet 1883, Mgr Lamazou (Pierre-Henri), évêque de Limoges, est transféré à l'évêché d'Amiens, en remplacement de Mgr Guilbert, nommé archevêque de Bordeaux et Mgr Blanger (François-Benjamin-Joseph), évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe), est transféré à l'évêché de Limoges, en remplacement de Mgr Lamazou, nommé évêque d'Amiens.

*La maladie de M. le comte de Chambord.*—La plupart des journaux de Paris publiaient, lundi, 2 juillet, la dépêche suivante :

“ Nous apprenons, à l'instant, avec une inexprimable douleur, par un télégramme officiel de Frohsdorf, que M. le comte de Chambord, atteint d'une maladie aussi grave qu'imprévue, est dans un état qui inspire de sérieuses inquiétudes à ceux qui l'entourent.

“ Par son ordre, nous demandons à la France d'unir ses ardentes prières aux nôtres. ”

Nous sommes assurés, dit la *Semaine religieuse de Paris*, que tous les chrétiens entendront ce désir d'un prince qui a su commander l'estime et l'admiration. Quelles que soient les oppositions des



partis politiques, nul n'a pu refuser à M. le comte de Chambord les vertus qui font les grands chrétiens et un amour passionné de la France.

Des messes ont été célébrées dans beaucoup d'églises de France ainsi qu'à Paris, et des neuvaines ont été demandées à l'église du Sacré-Cœur et à Notre-Dame des Victoires.

---

—On lit dans l'*Univers* de Paris :

“On nous télégraphie de Rome que Sa Sainteté a envoyé spontanément sa bénédiction apostolique à Monsieur le comte de Chambord.”

---

Dans le diocèse de Langres quarante prêtres sont privés de leur traitement ; plus de deux cents autres sont menacés et méritent le même honneur. Pas un seul ne faiblit et placés entre la faim et leur conscience, tous préfèrent souffrir plutôt que de manquer à leur devoir.

Le diocèse de Langres écrit, en ce moment, l'une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise.

Il y a une chose admirable. Pas un prêtre ne faiblit ; les populations se ravissent ; leur foi se ravive ; il y a des traits dignes des premiers siècles. Dans ce courage magnifique des évêques et des prêtres, la Providence se ménage peut-être un grand moyen de redonner à la religion son ancienne splendeur. Ah ! il y a et il y aura des souffrances. Mais depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans la souffrance, il n'y a pas de résurrection, et c'est au pris des plus douloureux sacrifices que les apôtres établissent ou raniment la foi dans un pays.

---

#### DEUX GUÉRISONS MIRACULEUSES OPÉRÉES PAR LA BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

---

C'était il y a quelques années, au moment où les pèlerinages à la Bonne Sainte Anne de Beaupré étaient les plus nombreux, un jeune homme, qu'une mauvaise éducation avait perverti, se moquait de ces belles manifestations de la foi, il ne cessait de tourner en ridicule les pèlerins et soutenait que ces miracles, dont on parlait tant n'avaient jamais existé.

Selon lui, la Bonne Sainte Anne n'avait jamais opéré de guérisons dans son sanctuaire vénéré, et tous ces récits de prétendus miracles étaient colportés par des esprits faibles et crédules ou par des personnes ayant intérêt à attirer un grand concours de monde à Sainte Anne.

Un jour ce jeune homme, poussé sans doute par une inspiration divine, voulut se rendre compte par lui-même ; il se joignit à un pèlerinage qui allait implorer la Bonne Sainte Anne. De cette manière, se disait-il je verrai par mes yeux et je saurai bien discerner ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de faux.

Pendant tout le voyage il fut sceptique, gouailleur ; il se moquait des espérances des pauvres malades qui allaient implorer leur guérison et répondait par des railleries aux récits des miracles qu'on racontait devant lui.

Parmi les pèlerins se trouvait une jeune malade, percluse de tous ses membres, abandonnée de tous les médecins et qui avait mis son suprême espoir en la Bonne Sainte Anne. Ce fut auprès d'elle que se plaça notre jeune homme dans l'église. Il résolut de ne pas la perdre de vue, pensant bien qu'elle s'en retournerait aussi malade qu'à son arrivée.

La messe commence, des prières ferventes sont adressées à la Bonne Sainte Anne pour tous les malades et surtout pour la jeune percluse dont le triste état impressionnait tout le monde. La jeune personne, elle, priait avec une foi ardente ; le jeune homme ne la quittait pas des yeux, ne perdait aucun de ses mouvements.

Arrive le moment de la sainte communion, les gens bien portants communient les premiers, les malades ensuite ; enfin c'est le tour de la jeune percluse. On la transporte à grande peine, et après de nombreux efforts on parvient à la placer tout contre la balustrade. Dès qu'elle a reçu la sainte hostie, elle pousse un grand cri et, envoyant loin d'elle ses béquilles, elle s'écrie : " je suis guérie ; merci, oh ! merci Bonne Sainte Anne vous m'avez guérie." Une voix entonne alors le *Magnificat* qui est repris par tous les pèlerins.

Au moment où s'accomplit le miracle le jeune homme est pris d'une frayeur extraordinaire, il tremble de tous ses membres et perd presque connaissance. Bientôt il revient à lui, sort précipitamment de l'église et va dans la sacristie se jeter aux pieds d'un prêtre lui demandant d'entendre sa confession. Il fait une excellente confession et reçoit dans l'église même la sainte communion. Depuis lors il a été toujours un fervent chrétien, croyant et pratiquant.

La Bonne Sainte Anne avait daigné faire le même jour deux guérisons miraculeuses : celle de cette jeune personne percluse et celle de cette pauvre âme, rendue si malade par l'incrédulité et l'impiété.

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Marie Beaudry.—Celamire Lagarde.—Williams Mitchell.—Adelaide Scheffer.—Mary McShane.—Adeline Drapeau.—Antoine Paul.—Elmire Martel.—Joseph Beauchamp.—William McFarlan.—Charlotte Desautels.—Marie Charrette.—Flavien Parizean.—Marg. Boivin.—Chs. Guindon.—H. Daignault.—Frs. Jary.—H. Laferrière.—Oliv. Rouillard.—Ferd. David.—Elizabeth Dowd.—Gath. O'Brien.—Sara Abraham.

### DE PROFUNDIS.

## L. J. A. SURVEYER

### Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en

Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

## ORGUES-HARMONIUMS

### "DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE,  
à Bowmanville, O.

### CE QU'EN DIT LE CLERGE:

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

La raison qui m'a empêché de vous écrire plus tôt, est que j'attendais que les exercices du mois de Marie, fussent terminés, car l'instrument a joué tout le temps, et je me proposais de le trouver en défaut; mais peine perdue. J'ai la douce obligation de vous dire qu'il nous a donné entière satisfaction tout le temps.

Rev. B. BERNIER, Ptre.

St-Georges, (comté de Beauce)

8 juin, 1882.

En vente chez

## L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame Montréal.

Toujours en magasin l'assortiment le plus complet en Canada

# 25 Cts.

Employez les

## Pièdes de McGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

**A vendre partout.**

J. MAJEAU, JR.  
**Marchand-Epicier**

375, RUE LAGAUCHETIÈRE

Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres  
liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine,  
Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.  
Thé et Café des meilleures qualités, au plus  
bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

CHEMIN DE FER LE

**GRAND TRONC**

LIGNE DU CANADA ATTLANTIQUE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

3 Heures entre Montreal et Ottawa

A commencer de LUNDI LE 2 JUILLET et ce  
durant toute la saison d'été des trains à pas-  
sagers circuleront entre Montréal et Ottawa  
comme suit :

Départ de Montréal :	Arrivée à Ottawa :
9.00 heures A. M.	12.40 heures P. M.
4.25 heures P. M.	7.35 heures P. M.

Départ d'Ottawa :	Arrivée à Montréal :
8.35 heures A. M.	11.45 heures A. M.
4.55 heures P. M.	8.30 heures P. M.

Magnifiques chars salons sur les trains du  
jour.

Billets à vendre à la gare Bonaventure à  
l'hôtel Windsor et aux bureaux des billets  
pour la ville No 143 rue Saint-Jacques.

J. HICKSON,  
Gérant général.  
Montréal, 26 juin 1883.

Pharmacie Sainte-Catherine

**R. McNICHOLS**

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine  
MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médecines patentées,  
Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.

Eponges, Bandages, Sangsues, Graines de  
flour et de jardins.

Soins particuliers donnés aux prescriptions des  
médecins et recettes de famille.

**LOUIS MONETTE**

**BOUCHER**

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés  
religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues  
et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

III, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagauchetière  
MONTREAL.

**ARCAND FRERES**

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames  
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

MAISON ITALIENNE  
(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

**STATUES RELIGIEUSES**

Le plus beau et le plus grand de  
la Puissance

**T. CARLI**  
STATUAIRE

88 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint  
Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception,  
saint François d'Assise, saint Benoît, saint  
Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint  
Patrice, et un assortiment très considérable  
de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établis-  
sement. Exécution de toutes matières, mais  
spécialement du plâtre, plastique, staff et  
ciment.—Prix modérés.

**MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU**

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-  
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.  
PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU:  
**" THE FIRE INSURANCE ASSOCIATION "**

DE LONDRES, ANGLETERRE

<b>Capital</b>	- - -	<b>\$5,000,000</b>
<b>Fonds de Réserve</b>	- - -	<b>450,000</b>
<b>Dépot au Gouvernement</b>	- - -	<b>100,000</b>

Prend toutes espèces de risques contre le feu, à des prix modérés. Les églises, maisons religieuses et d'éducation, à des taux comparativement bas.

DIRECTEURS.—Président: l'hon. Donald Smith, directeur de la Banque de Montréal; vice-président: Edward Mackay, Ecr., directeur de la Banque de Montréal, John Ogilvie, Ecr., Rbt. Benny, Ecr.

AGENT SPÉCIAL: A. A. Meilleur.—GÉRANT GÉNÉRAL: William Robertson.  
 Bureau principal pour le Canada: 217, rue Saint-Jacques, Montréal.

**LANTHIER & Cie.**

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

**L. B. LAPIERRE**

MARCHAND DE

**CHAUSSURES**

No. 60 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique

**MONTREAL.**

Ouvrages de pratique seulement, et réparation à bas prix.

POUR AVOIR DE

**Bonnes Photographies**

**A BON MARCHÉ**

Visitez l'établissement de

**H. LARIN**

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

**Chimiste - Pharmacien**

144, rue Saint-Laurent

**MONTREAL.**

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogue et matières chimiques.

**C. MARTEL**

Fait une spécialité de la célèbre machine à coudre

**" WILLIAMS "**

AU

No. 543, rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Beaudry.

**ED. BERNIER & Cie**

Entrepreneurs de couvertures d'églises d'édifices publics, d'usines, de résidences, etc., en tôle galvanisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à gaz et d'appareils pour chauffage à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques

**MONTREAL.**

Beurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.*

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

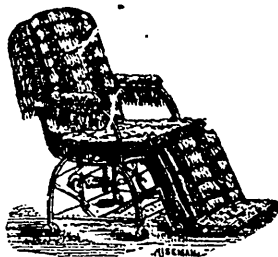
(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONT. M.**

**CHAISE MECANIQUE**

**DE WILSON,**  
Pour invalides ou autres personnes



Elle s'ajuste comme chaise longue, de bibliothèque, à fumer ou comme un lit.

C'est sans contredit la chaise la plus comode et la plus confortable. C'est un meuble magnifique, fait avec d'excellents matériaux, richement capitonné et qui reste une chaise, un canapé ou un lit. Elle peut se plier facilement et est facile à transporter. Comme notre outillage est parfait et nos ouvriers expérimentés, nous pouvons à présent la vendre pour \$30 complète.

Demandez des catalogues illustrés.

**W. W. MOORE**

PROPRIÉTAIRE

133 rue ST-PIERRE, Montreal.

## CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

### Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à \$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres sans condition d'établissement ou de culture. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Peimbinna, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDÉES qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à JOHN H. McTARVISH, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

**CHARLES DRINK WATER,**  
Secrétaire.

Montréal, 22 jan 1883.



**Un nouveau train rapide pour New-York,  
à dater de lundi, 4 juin**

L'Express pour New-York, par le chemin de fer du canal Delaware et Hudson, quittera MONTREAL, chaque jour, excepté le dimanche, à 6.15 hrs. p.m., arrivant à NEW-YORK à 7.30 hrs. a.m.

D. M. KENDRICK, agent général des passagers à Albany, N. Y.  
CHAS. C. McFALL, agent général, 148, rue Saint-Jacques, Montréal.

**Grande Fonderie de Cloches**

**BURDIN AINÉ**

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**Cadieux & Derome**

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

**An Clergé—Nouveautés.**

<i>Acta Pii IX</i> quædam ad fidem spectantia necnon concilii vaticani primi canones et decreta (1869-1870), 1-18 .....	\$ 0.15
<i>R. P. dom Pr. Guéranger</i> —L'année liturgique, 11-12 .....	12.00
Vient de paraître: Tome II, le temps après la Pentecôte, 1-12 .....	1.00
<i>R. P. dom Pr. Guéranger</i> —Institutions liturgiques, 3 in-8 .....	7-50
Vient de paraître: Tome III, 1-8 .....	2-50
<i>Bernardini</i> opera omnia, à Piconio, édition nouvelle et très complète, 5-8 .....	6-25
<i>Épîtres de saint Paul</i> —Analyse logique et raisonnée par l'abbé J. M. Péronne, 2-8 .....	3-00
<i>D'Hauterive</i> —La somme du prédicateur, renfermant 4 instructions homilétiques sur chacun des évangiles des dimanches et des fêtes, 8-8 .....	12.00
Sont parus: Vol. Ier, l'AVEU .....	1-50
Vol. II, l'Épiphanie .....	1-50
N.—L'on peut se procurer chaque volume séparément, ou recevoir chaque volume au fur et à mesure de son apparition en souscrivant pour l'ouvrage entier. Même remarque pour l'ouvrage suivant:	
<i>L'abbé Maistre</i> —Grand Sermonnaire contenant tous les sujets de la chaire catholique, discours sermons, homélies, etc., etc., 8-8 .....	\$15.00
Sont parus: Tome Ier, sur les articles du Symbole et les vérités de dogme se rattachant à chaque article du Credo, 1-8 .....	1.88
Tome II, instructions sur les commandements de Dieu et de l'Église, 1-8 .....	1.88
<i>Jules Auffray</i> —Le rétablissement du Monopole universitaire, 1-8 .....	0-40
<i>L'Ami du clergé</i> —Revue de toutes les questions ecclésiastiques, 4-4 .....	8.00
Tome IV (1882), quatrième année, 1-4 .....	2.00
<i>S. Thomas Aquinatis</i> opera omnia, Tome Ier .....	12-50
Édition de la Propagande, sous la direction du cardinal Zigliara, magnifique édition in-folio avec portrait.	

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

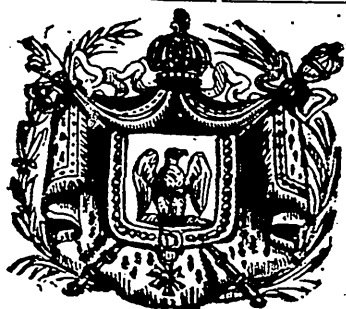
## VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

**CIRE BLANCHE** } POUR  
ET PARAFFINE } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



RENOVATEUR

# PARISIEN

de LUBY.

## ARTICLE DE TOILETTE.

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*